

Etat écologique des eaux : une qualité physique des cours d'eau parfois dégradée

Selon la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE), l'état des masses d'eau est évalué à partir de deux composantes :

- l'état écologique (comprenant l'état physico-chimique et l'état biologique) évalué selon 5 classes d'état : très bon, bon, moyen, médiocre et mauvais.
- l'état chimique (établi pour une liste de 41 substances) évalué selon 2 classes d'état : très bon et mauvais.

Le bon état d'une masse d'eau est atteint lorsque l'état écologique et l'état chimique sont au moins qualifiés de "bons".



© Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

- [Plan de site](#)
- [Mentions légales](#)
- [Authentification](#)

URL source: <http://perfc.dev02.linalis.com/diagnostic-thematiques/etat-ecologique-des-eaux-une-qualite-physique-des-cours-deau-parfois-degradee>